

43

Commission permanente Séance du 5 décembre 2022



Rapporteur : Mme LARUE

47322

21 - Enseignement 2nd degré

Appel à projets Collèges en action

Le lundi 05 décembre 2022 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, M. BRETEAU, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLINAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, Mme MAINGUETGRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : Mme COURTEILLE (pouvoir donné à M. COULOMBEL), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme FÉRET (pouvoir donné à M. BRETEAU), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 15h35.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 3 février 2022 relative à l'adoption du budget primitif de la collectivité ;

Expose :

Dans le cadre de l'appel à projets "Collèges en action", les collèges ont la possibilité de déposer en ligne tout au long de l'année leurs demandes via le portail Collèges (<https://colleges.ille-et-vilaine.fr/>).

Ce rapport détaille dix projets qui ont été présentés au groupe de travail Education Jeunesse, le 17 octobre 2022. Un avis favorable a été donné et le groupe soumet les montants suivants au vote de la Commission permanente.

I) Projets relevant de dépenses de fonctionnement

A) Collèges publics

Collège Les Chalais de Rennes "Histoire pour les yeux et les oreilles"

Ce projet est co-construit avec l'enseignante référente de la classe Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) du Collège Les Chalais de Rennes et l'artiste protéiforme plasticienne et musicienne Marie-Laure Picard. Le projet alterne des séances de pratique radiophonique et de création sonore et des séances de production plastique. Les élèves seront ainsi amenés à produire un film d'animation à partir d'un thème développé en classe, en lien avec le programme pédagogique. Pour sa réalisation, les élèves utiliseront un banc de montage en stop-motion et découvriront ainsi des techniques numériques innovantes. Les élèves visiteront les studios, la rédaction et la régie technique de la radio C Lab ainsi que l'Edulab hébergé par l'Hôtel Pasteur. Pour la partie sonore, les élèves récolteront des sons provenant de sources diverses, explorant ainsi différentes techniques journalistiques (micro-trottoir, témoignage, interviews) et différentes techniques de création sonore et documentaire (captations de sons d'ambiances, fieldrecording, création de bruitages...). Toutes ces récoltes permettront la création d'une bande sonore pour leur film d'animation. Les élèves seront également amenés à produire textes et dialogues qu'il s'agira de mettre en voix et d'enregistrer, pour incarner les personnages de leur film d'animation.

Subvention sollicitée : 3 000 €

Subvention proposée : 3 000 €

Collège les Rochers Sévigné de Vitré "Sur les traces du roi Arthur"

Ce projet s'articule autour de trois actions :

1. Apprendre au collège la calligraphie médiévale grâce à la venue d'un calligraphe professionnel, découvrir des manuscrits médiévaux et lire de la musique médiévale ;
2. Visiter les sites Arthuriens de la forêt de Brocéliande grâce à une balade contée et à la visite du centre de l'imaginaire arthurien (lien français / histoire) ;
3. Appréhender la mythologie Arthurienne à travers différentes disciplines (éducation musicale : découverte de la musique médiévale ; latin : les formules magiques de Merlin ; mathématiques : les quadrilatères et la quête du Graal, la géométrie au service d'un "paper toy" autour de Merlin, le monde médiéval et les nombres relatifs, le bestiaire médiéval et les inégalités triangulaires, parallèles, perpendiculaires, impairs, Perceval et les mathématiques dans son parcours à Brocéliande (à partir d'une vidéo de Kaamelot) ; un travail en anglais ; et un défi lecture autour des romans de la table ronde).

Le projet sera valorisé à travers une exposition au collège mêlant calligraphie médiévale et enluminure pour retracer les personnages, les objets et les lieux de la légende Arthurienne.

Subvention sollicitée : 3 766 €

Subvention proposée : 3 766 €

Collège Le Landry de Rennes **"Aménagement extérieur et végétalisation des espaces"**

L'an dernier, des élèves de 6^{ème} ont souhaité créer un atelier sur le temps du midi qui permettrait de mener des actions en lien avec le développement durable mais aussi des actions solidaires. L'atelier s'est donc mis en place au mois de février sur le temps de midi et a accueilli rapidement une trentaine d'élèves. Ce projet s'inscrit dans la démarche de labellisation École ou Établissement en démarche globale de développement durable (E3D).

Quelques exemples d'actions menées : réalisation de poubelles de table à partir de boîtes de mouchoirs pour une expérimentation dans l'une des salles du collège, réalisation de cahiers de brouillon à partir de papier récupéré et distribution à tous les sixièmes, participation aux actions "Nettoyons la nature" et "Marchons pour la planète", réalisation d'une collecte en faveur de l'Ukraine, développement des carrés potagers et début d'aménagement d'un espace de biodiversité.

Les élèves veulent créer une zone de biodiversité au sein du collège. Ils privilégient l'utilisation de matériaux recyclés pour la création de bacs potagers, de mini-clôtures, de cabanes à insectes... Il existe un espace herbeux sur le bas de la cour qui n'est pas exploité et qui pourrait devenir un lieu convivial propre à améliorer le vivre ensemble tout en développant un espace de respect de l'environnement. Ouvert à tous.tes (une fois qu'il aura été implanté), cet endroit pourra également servir de support pédagogique à certaines séances de cours. Ce lieu sera partagé avec d'autres projets comme l'expérimentation d'installation de stations avec panneaux solaires dans le cadre du cours de technologie. Le projet se déroulerait en deux phases sur deux années scolaires.

Subvention sollicitée : 2 234,25 €
Subvention proposée : 2 234,25 €

Collège Les Hautes Ourmes de Rennes **"Symphonie électronique"**

L'artiste Benjamin Le Baron, l'équipe pédagogique et les élèves travailleront à la mise en place d'un orchestre un peu particulier, alliant musique acoustique et électronique. Au cours d'un parcours de découverte et de création, les élèves exploreront la composition en associant les instruments de l'orchestre symphonique du collège composé des trois familles : cordes, vents, percussions et la musique électronique via le matériel de Musique assistée par ordinateur (MAO). Au fur et à mesure des séances, les élèves créeront des séquences musicales à base de "samples" sur logiciel, et imagineront des parties instrumentales mélodiques, harmoniques, rythmiques. Ce projet transversal sera mené avec une classe de 4^{ème} et une classe de 3^{ème} comme classes supports (chacune de ces classes intègre 12 élèves de classe à horaires aménagés). Par ailleurs, une autre classe de 3^{ème} et une autre classe de 4^{ème} seront également sensibilisées au travail de Benjamin Le Baron (classes satellites) ainsi qu'à l'atelier Musique assistée par ordinateur du collège.

Enfin, une attention particulière sera apportée à l'accompagnement à la prise en main du matériel Musique assistée par ordinateur par l'équipe enseignante afin que celle-ci puisse s'en saisir au sein de différents enseignements. Au-delà des classes qui travailleront directement avec Benjamin Le Baron, c'est l'ensemble des élèves de l'établissement qui pourra bénéficier des apports de ce projet, par l'utilisation du matériel Musique assistée par ordinateur en classe avec leurs professeur.es.

Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée : 5 000 €

Collège Germaine TILLION de La Mézière **"Prévention en santé mentale chez les 12-15 ans"**

Ce projet vise à mettre les élèves en situation de prendre en charge leur bien être, comprendre ce qui fait que l'on est bien dans sa peau ou mal. Les élèves seront accompagné.es par l'équipe éducative et une psychologue clinicienne sur ces questions. Pour aller plus loin avec les élèves de

4^{ème}, il leur sera proposé ultérieurement l'outil théâtre-forum. Les élèves s'appuieront sur ce qu'ils-elles auront traversé avec la psychologue clinicienne pour construire des saynètes qui seront présentées au reste du collège et devant les parents éventuellement.

Subvention sollicitée : 2 160 €

Subvention proposée : 2 160 €

Les crédits relatifs aux projets des collèges publics seront prélevés sur l'imputation 65 /221/65737/P133 et ont été prévus à la Décision modificative n°2.

B) Collèges privés

Collège Sainte-Joséphine Bakhita de Rennes

"La radio au collège"

Le projet radio est à l'initiative d'un professeur d'histoire-géographie et d'une professeure de français en lien avec l'association "le souffle et la flamme" installée dans le quartier du Blosne, elle promeut la valorisation du patrimoine oral. Le projet est de créer une émission de radio portant sur la découverte de la ville de Rennes. Cet objet laisse un large choix d'angles aux élèves et permettra à ceux-ci de s'emparer du sujet facilement. Ils pourront ainsi s'exprimer sur leurs rapports au monde, à leur territoire et à leur façon d'y vivre. De plus, cette thématique est au programme de quatrième en histoire-géographie. Par ailleurs, le travail de formats radiophoniques passe systématiquement par un travail de recherche et de rédaction en lien avec le cursus de français. Ce projet radio permettra de préparer les élèves à l'oral du brevet de troisième. La finalité du projet est l'enregistrement d'une émission diffusée en direct sur la radio associative "Quartier des ondes".

Subvention sollicitée : 2 200 €

Subvention proposée : 2 200 €

Collège Sainte-Jeanne d'Arc de Maen-Roch

"Entrer dans l'Histoire et écrire sa propre histoire"

Le collège souhaite faire vivre aux élèves différentes expériences du vivre ensemble. Ainsi les élèves de 6^{ème} seront invités à découvrir la vie des hommes et des femmes au Néolithique. Les élèves seront accompagnés dans un travail archéologique et historique. Les élèves de 3^{ème} quant à eux seront amenés à travailler autour d'une mise en scène "11 septembre 2001, j'étais pas né" porté par la compagnie 3^{ème} acte. Cela sera l'occasion de travailler sur la liaison qui permet de réfléchir entre la notion des différentes façons dont l'histoire peut se vivre, se transcrire. Les élèves travailleront autour de texte de victimes et de témoins, leurs positionnements face aux événements qu'ils découvrent des années après. Tous ces éléments seront mis en perspective. Enfin, les élèves de 6^{ème} et 4^{ème} auront l'opportunité de travailler avec une écrivaine. Ils pourront découvrir son travail et participer également à la création de son deuxième roman. Les élèves pourront participer avec elle à une lecture publique et se préparer à la nuit de la lecture. Enfin, dans le cadre de ce projet les élèves pourront aussi travailler sur des écrits dans le cadre d'ateliers d'écriture.

Subvention sollicitée : 3 676,21 €

Subvention proposée : 3 676,21 €

Collège Saint-Joseph de Guignen

"Actions éducatives de prévention de la 6^{ème} à la 3^{ème}"

L'équipe de professionnels du collège souhaite engager des actions importantes auprès de l'ensemble des élèves du collège suite à des incidents graves survenus l'année dernière lors d'un séjour. Ils ont sollicité différents partenaires pour les aider à construire un projet de responsabilisation individuelle et collective, permettant de proposer un parcours offrant des repères pour se construire comme de futurs adultes responsables et autonomes. Le projet

s'appuie sur des ressources existantes au sein du collège et sur l'intervention de plusieurs partenaires.

Subvention sollicitée : 911 €

Subvention proposée : 911 €

Collège La Tour d'Auvergne La Salle de Rennes

"Quand les élèves s'engagent en poésie"

Le collège souhaite amener les élèves dans une démarche à plusieurs entrées. En effet, il s'agira avec ce projet de leur permettre de faire appel à leurs talents créatifs, poétiques dans un premier temps. Ensuite, les élèves devront réfléchir à la meilleure façon de mettre en page et en lumière leurs créations par le biais d'un travail éditorial. Ils devront également faire une commande claire et donner les indications à l'équipe d'édition du lycée Coëtlogon qui fera le travail de création du livre final. Enfin, ce projet sera l'opportunité de leur faire découvrir le travail des métiers de l'édition et des métiers créatifs.

Subvention sollicitée : 800 €

Subvention proposée : 800 €

II) Projet relevant de dépenses d'investissement

Collège Morvan Lebesque de Mordelles

"Oser prendre la parole, faire du bruit"

Les élèves du dispositif Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ont exprimé le besoin auprès de leur enseignante de se retrouver en petit groupe autour d'un projet commun. Ils ont déjà rencontré, à 2 reprises, des musiciens de l'école de musique. Ces rencontres ont été marquantes, leur offrant des possibilités d'expressions nouvelles. L'enseignante souhaite répondre au besoin exprimé tout en les intégrant dans un processus d'inclusion. Le projet vise donc à mettre en place des ateliers d'écriture musicale, de pratiques de percussions, qui pourront, selon le déroulement du projet, mettre en musique le travail de textes réalisés par une classe de 4^{ème} autour du matrimoine, et produire en commun un spectacle de restitution des projets. Ce projet nécessite l'acquisition de matériel, notamment des instruments de musique.

Subvention sollicitée : 750 €

Subvention proposée : 750 €

Décide :

- d'attribuer des subventions de fonctionnement aux collèges publics d'un montant total de 16.160,25 € et aux collèges privés d'un montant total de 7 587,21 €, dont les détails figurent en annexe ;

- d'attribuer au collège Morvan Lebesque de Mordelles une subvention d'investissement de 750 € pour l'acquisition de matériel, détaillée dans le tableau joint en annexe.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 6 décembre 2022

ID : CP20220949

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation